

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	35 (1947)
Heft:	742
Artikel:	Le peuple danois a élu sa seconde femme ministre
Autor:	Cavin, G.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266365

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des premiers résultats du suffrage féminin en France : cette conférence révéla une oratrice de race, à qui ses expériences de mère de famille, d'avocate à Marseille, de membre de l'Assemblée nationale, ont donné une claire vision des difficultés problèmes qui se posent aux législateurs français et des solutions qui pourront y être apportées.

Invitée par Mme de Sépibus, à Sion, Mme Poinsot-Chapuis, accompagnée de son mari, lui aussi avocat à Marseille, a passé quelques jours en Valais au début de ce mois. Rentrant en hâte à Paris pour prendre séance à l'Assemblée nationale, elle s'arrête à Lausanne, le 13 novembre, chez son confrère, Me A. Quinché, président de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin ; c'est dans l'étude de Mme Quinché que nous avons pu rejoindre Mme Poinsot et l'entendre des graves problèmes qui préoccupent la mère de famille, l'avocate, la députée.

Mme Poinsot désire des précisions sur l'adoption, la recherche en paternité, la légitimation telles qu'elles sont pratiquées en Suisse, car elle cherche à améliorer le sort de l'enfant illégitime, tout en sauvegardant les droits de la famille.

Dites-nous comment les Françaises usent de leurs droits politiques ?

— On ne saurait assez louer le sérieux dont elles font preuve, avec quel courage elles se sont mises à l'œuvre. Aucune, aujourd'hui, ne voudrait renoncer aux droits politiques que leur a octroyés le général de Gaulle. Les anti-féministes d'avant-guerre sont devenues les citoyennes les plus agissantes ; elles ont enfin compris.

Mme Poinsot évoque ensuite les souffrances de sa ville, les bombardements de Marseille, la grande misère des enfants sous-alimentés.

— Estimez-vous que des relations personnelles, professionnelles, peuvent être renouées avec les femmes allemandes ? Ces dernières ont déjà fait, en Suisse, quelques travaux d'approche.

— C'est trop tôt, il faut attendre encore.

Mme Poinsot se montre fort préoccupée de la situation politique, en France, qui lui paraît insoluble avec la composition de la Chambre où les groupes communistes et M.R.P. sont les plus forts, alors que les élections municipales ont été gaullistes. Et l'Assemblée nationale n'a pas l'intention de se suicider. Il semble à notre interlocutrice qu'aucun ministère ne soit viable. Le trouble est partout, la misère augmente. On s'attend au pire. La première chose à faire est de freiner la hausse constante des prix. Il est impossible d'équilibrer le budget familial, de nourrir et de vêtir les enfants. Tant que cette situation durera, le désordre se développera. Il faut à tout prix rétablir l'équilibre financier général et privé, assurer à chacun un gain normal, la sécurité sociale. Quand chacun sera sûr du lendemain, les fauteurs de troubles communistes seront impuissants à provoquer de l'agitation.

S.B.

sans parler, en ce qui nous concerne, de l'assu-jettement immédiat et total des femmes !

Tout bien considéré, les débordements du libéralisme, économique, épouventail que l'auteur brandit devant nos yeux, nous semblent moins redoutables.

A ce propos, la commission des droits de l'homme aura, un jour, un problème bien délicat à résoudre. Où s'inscritra la limite des libertés individuelles ? La société prend l'engagement de sauvegarder l'intégrité de chacun : sa personne physique, l'indépendance de sa pensée et de son activité, mais dans son zèle à le protéger, ne va-t-elle pas l'emmailloter trop étroitement, ne va-t-elle pas se méler aussi de « diriger », d'organiser nos vies en série ? Et nous n'aurions échappé à une dictature locale que pour tomber dans une dictature terrienne, d'où nous pourrions échapper qu'en fuyant sur une autre planète !!!

Que de pain, que de pain sur la planche ! (au figuré s'entend). B.G.

La visiteuse impudente, par Christopher La Farge. Roman traduit de l'anglais par Jacqueline Duplain. Ed. Jeheber, Genève-Paris, 1947.

La Farge, nom français d'un auteur américain. En effet, ce roman dont l'original est en anglais, se passe entièrement en Amérique, parmi des Américains, la race noire y étant représentée par les domestiques de Miss Leckton, la protagoniste... celle qui reçoit « la visiteuse impudente ». Et d'où ce titre ? d'une citation du poète lyrique russe Pouchkine, qui renferme ces mots : « la conscience, cette visiteuse impudente ».

Promotions civiques

Genève, 22 novembre 1947

Allocution de Mlle Yvonne Haeter, élève de l'Ecole supérieure des jeunes filles (Ire moderne).

Mes chères camarades,

A notre tour, nous, jeunes Suisses de 1947, tenons à exprimer ici, notre fierté, notre reconnaissance, d'être admises aujourd'hui au sein de cette immense communauté sociale et spirituelle, au sein de cet état, grand par le cœur et par l'esprit, qui nous a formées et développées sans cesse dans le respect de ses institutions et l'amour de l'humanité.

Peu de tâches aussi nobles, aussi lourdes de joies que des responsabilités, nous attendent au cours de cette carrière tumultueuse et variée qu'on nomme la vie : Nous avons à maintenir intactes aux yeux du monde et de la civilisation, pour ceux qui nous ont précédés et pour ceux qui vont nous suivre, la valeur d'un peuple et la gloire d'une nation, sans oublier jamais dans cette tentative qui ne manque ni de grandeur, ni d'audace, que la valeur des actes dépasse celle des paroles.

Pour nous, citoyennes, la joie serait encore

plus complète si nous recevions aujourd'hui également les droits que l'on se refuse obstinément à nous reconnaître. Ceux qui voient dans notre désir — plus que légitime — une manifestation flagrante et inévitable du déséquilibre actuel devraient considérer la question d'un peu haut, et ne pas s'embarrasser de formules ou de slogans vieux comme le monde. Car enfin il ne s'agit point d'oublier nos rôles d'épouses et de mères, de nous engager, corps et âme, dans les voies de la politique militante. La femme sait parfaitement que ce qui s'accomplit de noble et de durable naît dans la famille. Là se forment les hommes de demain ; là coulent les sources de l'avenir...

Gardons nos traditions nationales, faites de probité, d'honneur et de travail. Elles sont assez fortes pour s'accommorder des changements, des transformations qu'impose la vie moderne. Sans crainte d'ébranler les assises de notre pays, nous pouvons, nous devons ouvrir nos esprits aux idées neuves, au progrès continu, et, conscients de notre faillibilité, céder à la pensée d'autrui chaque fois que celle-ci apporte une vérité.

Engagés dans la voie du beau, du juste et du bien, nous pourrons réaliser ce que nos ainés attendent de leurs enfants : le respect, le maintien du glorieux état qui nous reçoit en ce dimanche citoyennes de Genève et de la Suisse.

Bravo ! Voilà une jeune citoyenne qui réclame hardiment ses droits politiques !

—

Le peuple danois a élu sa seconde femme ministre

Ministre

Fin octobre ont eu lieu les élections au Danemark, et pour la seconde fois dans l'histoire politique de ce pays, une femme se voit confier un portefeuille de ministre quoique, sur le papier, Mme Fanny Jensen soit « ministre sans portefeuille ».

La première femme ministre fut, il y a 20 ans, la célèbre Nina Bang, ministre de l'instruction ; elle ne resta que deux ans à son poste, mais elle avait déjà marqué, de sa forte personnalité, pas mal de rouages de ce ministère.

Mme Jensen est une femme du peuple. Âgée de 55 ans, elle n'a jamais révélé, paraît-il, de remplir ces hautes fonctions. Avant de venir à Copenhague en 1935, comme secrétaire du Syndicat des ouvrières, elle avait elle-même, travaillé comme ouvrière métallurgiste dans une ville de province. S'occupant de son ménage, de son mari, de son enfant, elle connaît, pour les avoir vécus, les problèmes qui se posent aux femmes obligées de travailler hors du foyer.

Comme secrétaire au Syndicat des ouvrières, en contact avec des milliers de femmes, elle a touché du doigt les problèmes de l'éducation des enfants et de la jeunesse, du logement et du ravitaillement, des conditions de travail et des salaires. Ajoutons, en passant, qu'à Copenhague, les solutions apportées aux problèmes sociaux sont si considérables, qu'il nous semble n'y avoir plus grand chose à revendiquer, mais il faut maintenir.

Ce Syndicat des ouvrières fut fondé en 1901 et compte aujourd'hui 31.000 femmes, ce qui le place au cinquième rang dans les syndicats danois.

Veuve maintenant, Mme Fanny Jensen pourra consacrer toutes ses forces à sa nouvelle tâche. Pleine d'enthousiasme, elle se réjouit de commencer son travail afin d'aider ses soeurs danoises à jour de conditions d'existence meilleures que celles qu'elle a connues.

G. Cavin.

Splendide, vraiment !

Non seulement on n'a pas demandé aux femmes suisses si elles voulaient de l'assurance-vieillesse qui leur est imposé à toutes, mais on continue d'oublier, dans l'organisation de cette mesure sociale, que la majorité des assurés seront des assurées. Et dans le conseil d'administration de l'AVS, pas une femme, même comme représentante des assurées. Méme lacune dans la commission vaudoise formée de sept membres.

Cela vous étonne ? Pas moi.

* * *

Nous sommes bombardées, à Lausanne, d'appels en faveur de l'assurance suisse d'hiver, en faveur de la famille ; les bulletins verts pleuvent. Combien pensez-vous qu'il y a de

saurait être plus parfaite, que celle de l'aveugle et de la femme qu'une tare physique a rendue misanthrope et angoissée.

« Comment d'un double malheur naît un grand bonheur », lit-on sur la couverture du livre : c'est bien l'histoire de ces deux êtres charmants.

M. L. P.

Almanach et Annuaire des Femmes suisses

Publié par Mme Clara Buttiker avec le concours de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

1948

(Trente-huitième année)

Prix : 3 fr. 80 (impôt non compris)

Articles en allemand ou en français sur des questions féminines et féministes, économiques, morales, sociales, éducatives, littéraires, artistiques, etc., etc. Contes et nouvelles.

Liste et adresses des Associations féminines cantonales, nationales et internationales.

Dans toutes les librairies et chez l'éditeur H. R. Sauerländer & C°, Aarau

femmes, mères de famille, assistantes sociales, infirmières, dans le comité vaudois constitué par l'Eglise nationale ? On n'y a oublié que les femmes, qui ont quelque compétence dans la distribution de secours aux familles...

S.B.

Réflexions

de notre correspondante de Fribourg

Les dernières élections au Conseil national ont révélé une participation au scrutin de 57 % et 62 % pour les cantons de Neuchâtel et Fribourg. J'aime à croire qu'elle aura été nettement supérieure dans les autres cantons. Mais il suffit de considérer les chiffres de ces deux cantons pour en tirer des déductions qui me paraissent incontestables avec le peu d'empressement qu'ils manifestent à soutenir le suffrage féminin — en même temps qu'ils constituent un argument frappant en faveur de celui-ci.

En effet, si, considérant la politique comme chasse réservée aux hommes, on s'étonne de voir qu'un si grand nombre s'en désintéresse, on se demande s'ils sont dès lors placés pour refuser à la femme de relever ce qu'ils dédaignent ? En outre si le 40 % des hommes ne votent pas, on peut en augurer que lorsque les femmes en auront conquis le droit, il faudra envisager un déchet équivalent, ou supérieur, ce qui laissera donc 40 à 50 % de femmes qui, ne votant pas, voteront leurs loisirs à leur ménage. Ce dernier ne sera donc pas abandonné, comme on le craint tellement.

Il serait intéressant de rechercher quelle classe d'âge et quelle classe sociale vote le moins. J'ai l'impression que ce sont les très jeunes gens, et les intellectuels. C'est un mal sans remède, car à l'époque des études et des soucis d'exams, quand les professeurs et les parents recommandent à l'envi de « ne pas se disperser » il est évident que la politique passe à l'arrière-plan. La classe artisanale et commerciale, plus embrigadée, syndiquée déjà, qui se marie plus jeune et se trouve plus directement intéressée aux questions économiques, vote plus activement. Il faut souhaiter cependant que les jeunes intellectuels fassent un effort, afin de combler le manque des hommes trop âgés ou malades.

Un grand déchet provient peut-être de l'habitude de n'ouvrir le bureau électoral que peu d'heures le samedi et le dimanche. De plus que la semaine anglaise est établie, combien de gens s'absentent du samedi au lundi, et ils ne vont pas se priver d'un loisir bien gagné et d'un délassement bien nécessaire à cause d'un vote. Le sport est si répandu et si recommandé, le sport d'hiver surtout, qu'on

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870

Mme Vve L. MENZONE

Solidité - Elegance

5 % encompte en tickets Janus

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

PORCELAINES - CRISTAUX COUTELLERIE

Louis KUHNE & Cie

17, rue du Marché

Tout pour économiser LE GAZ

Cuisinières et réchauds

derniers modèles

Autocuiseurs - Grils „Melior“

Marmites à vapeur

E. Finaz-Trachsel

Boulevard James-Fazy 6

PHARMACIE M. MULLER & Cie

Place du Marché

CAROUGE - GENÈVE

Tél. 4.07.07

Service rapide à domicile